HAL
open science

Licence Sciences pour l'ingénieur

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences pour l'ingénieur. 2010, Université des Antilles. hceres-02027267

HAL Id: hceres-02027267

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027267

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rapport d'évaluation d'une mention de licence
Vague D

Université : UNIVERSITE ANTILLES-GUYANE
N° demande: S3100016450
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : SCIENCES POUR L'INGENIEUR

Appréciation générale :

La mention Sciences pour l'Ingénieur propose sur le site de Guyane, un ensemble cohérent de trois parcours conduisant chacun à des débouchés variés (poursuite d'études vers les masters et écoles d'ingénieurs, préparation aux concours de l'enseignement, débouchés professionnels). Il est à noter que le parcours Systèmes industriels, pour lequel le taux d'échec en L3 est très important, fera l'objet d'une demande de transformation en licence professionnelle à mi-parcours.
La licence offre un ensemble complet de connaissances relatives aux parcours proposés complété par des enseignements permettant à l'étudiant d'acquérir des compétences transversales (expressions écrite et orale, méthodologie documentaire, élaboration d'un projet). Tout comme la plupart des licences du domaine, la structure de la licence propose une orientation très progressive au fil des semestres avec notamment un premier semestre commun au domaine Sciences Technologies Santé, l'orientation vers les disciplines Mathématiques, Informatique, Physique et Chimie *via* un portail au semestre 2 pour un choix de mention et de parcours aux semestres 3 et 4. L'ensemble des trois parcours propose à la fois une diversité thématique et un panel varié de débouchés.
Cette diversité doit s'accompagner de dispositifs d'aide à l'orientation qui ne sont pas ici précisés.
Notons que si l'introduction du contrôle continu dans de nombreux enseignements, de cours de soutien au premier semestre et de tutorat dénotent une volonté marquée de lutte contre l'échec, les dispositifs d'aide à la réussite, s'adressant notamment aux étudiants en difficulté, pourraient être davantage développés.
Enfin, les informations relatives à l'aide au pilotage de la formation (évaluation des enseignements, prise en compte des taux de réussite dans les différents parcours, encadrement pédagogique) sont peu précises.

Les points les plus forts :

1-	Diversité des parcours et des débouchés.
2-	Projets encadrés.
3-	Contrôle continu développé.

Les points les plus faibles :

1-	Les dispositifs d'aide à la réussite s'adressant aux étudiants en échec ne sont pas spécifiés.
2-	Les dispositifs d'aide à l'orientation ne sont pas précisés. Absence d'UE dédiée au projet personnel de l'étudiant.
3-	Pas d'évaluation des enseignements.

Recommandations :

- Il conviendrait d'homogénéiser les crédits européens accordés aux UE en regard du nombre d'heures (présentiel et travail étudiant).
- La volonté de l'équipe pédagogique de développer une insertion professionnelle locale devrait s'accompagner d'un stage obligatoire en L3 (au lieu de facultatif et hors période d'enseignement) et d'une UE d'ouverture vers le monde de l'entreprise.
- Les débouchés du parcours Sciences de la Matière qui propose une formation intéressante en Physique et Chimie des Matériaux ne sont pas clairement identifiés, notamment en termes de poursuite d'études (masters et écoles d'ingénieurs).
- La volonté d'attirer davantage de titulaires de Bac C devrait s'accompagner de démarches spécifiques vers les lycées.
- L'équipe pédagogique en termes de responsables d'année et de parcours doit être identifiée.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")
A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;
A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;
B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;
C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B